

# Santé : ce qui change en 2023

En 2023, certains dispositifs et service santé deviennent gratuits. On fait le récap' des 5 changements de cette année. **1. Préservatifs**

**gratuits en pharmacie** Les préservatifs sont **gratuits en pharmacie** depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Seul bémol : cette gratuité est réservée aux moins de 26 ans. Les jeunes peuvent retirer une boîte de 12 préservatifs sans ordonnance. «Cette mesure vise à améliorer la prévention des **infections sexuellement transmissibles** (IST) et du VIH», explique le ministère de la Santé.

**2. Transports sanitaires urgents gratuits** Les frais de transport sanitaire urgent sont **intégralement pris en charge** par l'Assurance maladie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Seule condition : ils doivent intervenir à la demande d'un service d'aide médicale urgente comme le Samu (15).

**3. Contraception d'urgence gratuite pour toutes** La contraception d'urgence est **prise en charge à 100%** pour toutes les femmes. **Sans ordonnance**, les femmes ont désormais accès à la contraception d'urgence, appelée aussi pilule du lendemain. Cette gratuité est auparavant réservée aux jeunes femmes de moins de 25 ans.

**4. Le prix du paquet de cigarettes augmente** Dans le cadre de la lutte contre le tabac, **le prix du tabac** (cigarettes et autres produits du tabac) **augmente** au 1<sup>er</sup> janvier 2023 d'environ 50 centimes. Le prix moyen d'un paquet est de 10,65 € pour 20 cigarettes. Au micro de France info, le 13 décembre dernier, Loïc Josseran, président de l'Alliance contre le tabac annonçait une augmentation continue pour atteindre **15€ le paquet de 20**

**cigarettes** en 2027. **5. Dépistage néonatal élargi** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, **sept nouvelles maladies** sont automatiquement **dépistées** à la naissance en plus des six actuelles. Cela ne **change rien pour le nouveau-né**. Tous ces dépistages sont effectués à partir de quelques gouttes de sang prélevées sur son talon. Parmi les nouveaux dépistages, la **drépanocytose** qui touche 400 nourrissons chaque année.

Cf. La Santé au quotidien – Vanessa Pageot – 05 janvier 2023